AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba

Siège social : Boulevard 14 Janvier – 4039 Sousse

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Anis MECHMECH (Société Excellence d'Expertise Comptable) et M Abdelaziz KRAMTI (Société Conseil et Audit).

Société Hôtelière Touristique & Balnéaire - Marhaba S.A.au capital de 847.710 dinars

Boulevard du 14 Janvier - 4039 Sousse

Etats financiers au 31 Décembre 2024 Bilan (exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
• Immobilisations incorporelles	4.1	336 901	329 801
Moins: amortissements	4.1	<330 119>	<327 735>
		6 782	2 066
 Immobilisations corporelles 	4.2	68 390 688	64 312 554
Moins: amortissements	4.2	<44 761 698>	<42 313 357>
		23 628 990	21 999 197
• Immobilisations financières	4.3	29 184 923	29 184 923
Moins: Provisions	4.3	<226 300>	<226 300>
		28 958 623	28 958 623
Total des actifs immobilisés		52 594 395	50 959 886
 Autres actifs non courants 		0	0
Total des actifs non courants		<u>52 594 395</u>	<u>50 959 886</u>
Actifs courants			
• Stocks	4.4	860 905	868 378
Moins: Provisions		<u>0</u>	<u>0</u>
		860 905	868 378
 Clients et comptes rattachés 	4.5	6 177 806	4 528 271
Moins: Provisions	4.5	<1 193 896>	<827 459>
		4 983 910	3 700 812
 Autres actifs courants 	4.6	3 050 846	2 984 793
Moins: Provisions		0	0
 Placements & autres actifs financiers 		0	0
• Equivalents de liquidités		0	0
• Liquidités	4.7	175 878	326 432
Total des actifs courants		<u>9 071 539</u>	<u>7 880 415</u>
Total des actifs		61 665 933	58 840 300

Société Hôtelière Touristique & Balnéaire - Marhaba S.A.au capital de 847.710 dinars Boulevard du 14 Janvier - 4039 Sousse

Etats financiers au 31 Décembre 2024 Bilan

(exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Capitaux propres			
• Capital social		847 710	847 710
• Réserves		26 458 086	26 670 013
Autres capitaux propres		46 901	54 957
• Résultat reportés		<9 718 538>	<13 637 486>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	4.8	17 634 159	13 935 195
• Résultat de l'exercice		2 433 776	3 918 947
Total des capitaux propres avant affectation		<u>20 067 934</u>	<u>17 854 142</u>
Passifs non courants			
Provisions		0	0
• Emprunts	4.9	19 826 739	20 169 936
 Autres passifs non courants 	4.10	1 396 978	851 633
Total des passifs non courants		<u>21 223 718</u>	<u>21 021 569</u>
Passifs courants			
• Fournisseurs et comptes rattachés	4.11	4 757 133	5 140 627
 Autres passifs courants 	4.12	3 580 763	2 695 937
 Autres passifs financiers 	4.13	8 064 802	8 533 923
 Concours bancaires 	4.14	3 971 583	3 594 103
Total des passifs courants		<u>20 374 281</u>	<u>19 964 589</u>
Total des passifs		<u>41 597 999</u>	<u>40 986 159</u>
Total des capitaux propres et passifs		61 665 933	58 840 300

Société Hôtelière Touristique & Balnéaire - Marhaba S.A.au capital de 847.710 dinars Boulevard du 14 Janvier - 4039 Sousse

Etats financiers au 31 Décembre 2024 Etat de résultat Période allant du 01.01.2024 au 31.12.2024 (exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Produits d'exploitation			
• Revenus	5.1	32 582 275	25 188 345
 Autres produits d'exploitation 	5.2	9 424	3 229
Total des produits d'exploitation		32 591 699	25 191 574
Charges d'exploitation			
• Achats d'approvisionnements consommés	5.3	<9 090 272>	<7 155 393>
 Achats non stockés de fournitures 	5.4	<2 702 739>	<2 163 970>
 Charges de personnel 	5.5	<7 888 556>	<6 271 263>
 Dotations aux amortissements et provisions 	5.6	<2 817 161>	<1 846 744>
• Autres charges d'exploitation	5.7	<4 385 255>	<3 895 132>
Total des charges d'exploitation		<26 883 983>	<21 332 502>
Résultat brut d'exploitation		8 524 877	5 705 815
Résultat d'exploitation		<u>5 707 716</u>	<u>3 859 071</u>
• Charges financières nettes	5.8	<3 022 836>	<3 102 136>
 Revenus des placements 	5.9	596 948	460 222
 Autres gains ordinaires 	5.10	113 181	2 908 519
• Autres pertes ordinaires	5.11	<229 829>	<151 553>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u>3 165 180</u>	<u>3 974 124</u>
• Impôt sur les sociétés	5.12	<585 123>	<54 777>
• Contributions au profit de l'Etat	5.13	<146 281>	<400>
Résultat des activités ordinaires après impôt		2 433 776	3 918 947
• Eléments extraordinaires		0	0
Résultat net de l'exercice		2 433 776	3 918 947

Etats financiers au 31 décembre 2024 Etat de flux de trésorerie Période allant du 01.01.2024 au 31.12.2024 (Exprimé en dinar tunisien)

	31.12.2024	31.12.2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	2 433 776	3 918 947
Amortissements & provisions	2 817 161	1 846 744
Dividendes provenant des participations	-587 948	-448 222
Plus-value de cession d'Immo. Corp. & Incorp.	0	-22 674
Plus value de cession d'Immo. Financières	0	-2 877 339
Q-P des subventions d'investissement	-8 056	-8 056
Variation des stocks	7 474	-237 126
Variation des créances	-1 649 535	-894 848
Variation des autres actifs	-66 053	1 433 075
Variation des fournisseurs	252 105	115 947
Variation des autres passifs	1 402 828	-1 053 798
Variation des autres passifs financiers	213 699	-44 209
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<u>4 815 450</u>	<u>1 728 440</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp	-4 720 832	-3 875 690
Encaissements sur Cession d'Imm. Corp. & Incorp.	0	30 000
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Financières	0	-60 000
Encaissements sur Cession d'Imm. Financières	0	3 541 078
Encaissements des produits des participations	587 948	448 222
Flux de trésorerie affectés aux / provenant des activités d'investissement	<u>-4 132 884</u>	<u>83 610</u>
Flux de trésorerie liés au financement		
Dividendes & autres distributions	-184 585	0
Encaissements provenant des emprunts	2 500 000	12 300 000
Remboursement d'emprunts	-1 026 016	-11 642 297
Encaissements des moyens de financements à CT	18 000 000	18 960 000
Remboursement des moyens de financement à CT	-20 500 000	-20 600 000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	<u>-1 210 601</u>	<u>-982 297</u>
Variation de trésorerie	-528 034	829 752
Trésorerie au début de la période	-3 267 671	-4 097 423
Trésorerie à la clôture de la période	<u>-3 795 705</u>	<u>-3 267 671</u>

1. Présentation de la société

La société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA (S.H.T.B MARHABA) est une société anonyme de droit tunisien constituée depuis le 7 janvier 1964. Elle fait appel publique à l'épargne conformément à la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le capital social s'élève à 847.710 dinars divisé en 84.771 actions de 10 dinars chacune. La S.H.T.B MARHABA a pour objet l'exploitation touristique des établissements hôteliers. Actuellement, elle gère deux unités en mode Resorts, il s'agit de MARHABA et MARHABA CLUB.

La S.H.T.B MARHABA a conclu un contrat de gestion hôtelière le 25 mars 2019 avec la société BARCELO GESTION HOTELERA. Ce contrat, concernant uniquement l'unité MARHABA, a débuté effectivement le 1^{er} novembre 2019.

2. Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2024 a été marqué par les faits suivants :

- L'amélioration des indicateurs d'activité, à savoir :

	2023	2024	Variation 24/23
Chiffre d'affaires	25 188 345	32 582 275	29%
Résultat d'exploitation	3 859 071	5 707 716	48%

- L'obtention d'un crédit CMT auprès de la BIAT pour 2.500.000 dinars.
- La société a reçu en date du 27/03/2024 la notification du résultat du contrôle fiscal approfondi au titre des différents impôts et taxes et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021. L'administration fiscale a réclamé 5.302 DT, a réduit les déficits reportés de 6,4 MDT et a augmenté les amortissements différés de 1 MDT.

La société a formulé en date du 09/05/2024 son opposition quant aux résultats de ce contrôle. En date du 07 /01/ 2025, la S.H.T.B MARHABA a conclu une conciliation totale avec l'administration fiscale.

- La loi des finances 2024 a instauré une redevance de 3% sur le chiffre d'affaires hors taxes.
- La loi de finances 2025 a élevé le taux d'impôt sur les sociétés de 15% à 20% avec date d'effet le 1^{er} janvier 2024.
- La loi de finances 2025 a instauré une contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat de 2% sur le bénéfice imposable de l'exercice 2024.

3. Principes, Règles et Méthodes Comptables

3.1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de la S.H.T.B MARHABA, sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le système comptable des entreprises.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien, couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon le modèle autorisé prévu par la norme comptable générale.

3.2. Principes et méthodes comptables les plus significatifs :

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques et sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Les taux d'amortissements appliqués par la société sont les suivants :

- Brevets et marques 20%
- Logiciel 33%

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique), soit le prix d'achat majoré des droits et taxes supportés et non récupérables, et les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les taux d'amortissements appliqués par la société sont les suivants :

•	Constructions et installations piscine	5%
•	Constructions	2%
•	Agencements, aménagements, constructions	10%
•	Mobiliers, Matériel d'hôtel, restaurants, café, bars	10%
•	Matériel d'animation	10%
•	Matériel de transport	20%
•	Installations diverses	10%
•	Equipements de bureau	10%
•	Matériel informatique	15%
•	Lingerie	25%
•	Vaisselle, Verrerie, Casserolerie	33%.

3.2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation ont été valorisés à leur coût d'acquisition.

4. Notes sur le Bilan

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2024 à 6.782 DT contre 2.066 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Déc. 24	Déc. 23
312 440	305 341
24 461	24 461
336 901	329 801
<305 659>	<303 275>
<24 461>	<24 461>
<330 119>	<327 735>
6 782	2 066
	312 440 24 461 336 901 <305 659> <24 461> <330 119>

4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2024 à 23.628.990 DT contre 21.999.197 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
Terrains	204 750	204 750
Constructions	21 803 497	20 489 254
Install. Gén. Agenc. & Aménag.	29 750 114	28 712 780
Mobilier & Matériel d'exploitation	10 956 718	9 717 132
Petit Matériel d'exploitation	4 692 277	4 220 975
Matériel de transport	118 296	118 296
Mobilier et matériel de bureau	123 173	106 731
Matériel informatique	718 823	654 388
Immobilisations corporelles en cours	23 039	88 248
Total des Immobilisations Corporelles	68 390 688	64 312 554
Amort. des Constructions	<10 338 340>	<9 970 775>
Amort. des Install. Géné. Agenc. & Aménag.	<21 881 408>	<20 649 969>
Amort. du Mob. & Mat. d'exploitation	<7 962 281>	<7 534 445>
Amort. du Petit Matériel d'exploitation	<3 866 566>	<3 526 896>
Amort. du Matériel de transport	<77 710>	<58 247>
Amort. du Mobilier et matériel de bureau	<80 626>	<73 292>
Amort. du Matériel informatique	<554 767>	<499 733>
Total des Amortissements des Immo. Corp.	<44 761 698>	<42 313 357>
Immobilisations corporelles nettes	23 628 990	21 999 197

4.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2024 au même solde que celui au 31 décembre 2023, soit 28.958.623 DT et se détaillent comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Titres de participations	29 048 599	29 048 599
•	Dépôts et cautionnements	136 324	136 324
	Total des Immobilisations Financières	29 184 923	29 184 923
•	Provisions sur titres de participation	<226 300>	<226 300>
	Total des Provisions sur Immo. Fin.	<226 300>	<226 300>
	Immobilisations financières nettes	28 958 623	28 958 623

4.4 Stocks

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2024 à 860.905 DT contre 868.378 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
Denrées alimentaires	253 215	279 668
Boissons	139 168	162 686
Emballages	97 592	64 491
Produits d'accueil	5 469	8 249
Produits de nettoyage	110 619	110 991
Fournitures de bureau	55 881	49 755
Autres stocks	0	489
Produits d'entretien	198 961	192 052
Total des Stocks	860 905	868 378

4.5 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2024 à 4.983.910 DT contre 3.700.812 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Clients ordinaires	4 496 173	3 243 968
•	Clients douteux	1 030 557	676 076
•	Clients litigieux, impayés	163 339	151 383
•	Clients à l'hôtel	487 737	456 844
	Total des Clients	6 177 806	4 528 271
•	Provisions sur créances douteuses	<1 193 896>	<827 459>
	Total des Provisions sur Clients	<1 193 896>	<827 459>
	Créances nettes	4 983 910	3 700 812

4.6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2024 à 3.050.846 DT contre 2.984.793 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
• Fournisseurs, avances et acomptes	404 011	29 982
• Fournisseurs, emballages à rendre	3 880	3 880
• Etat, retenues à la source	107 835	96 868
• Etat, acomptes provisionnels	49 299	0
• Etat, report d'impôt	315 613	845 946
• Etat, report de TVA	1 979 750	1 695 133
• Etat, taxes à régulariser	6 251	8 362
• Débiteurs divers	76 943	97 947
• Produits à recevoir	11 680	3 000
• Charges constatées d'avance	95 584	203 674
Total des Autres actifs courants	3 050 846	2 984 793

4.7 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2024 à 175.878 DT contre 326.432 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
Banques	50 034	60 756
Caisses	95 281	88 945
Chèques à l'encaissement	0	149 890
Cartes de crédit	30 562	26 841
Total des Liquidités et équivalents de		
liquidités	175 878	326 432

4.8 Capitaux Propres

Les capitaux propres avant affectation s'élèvent au 31 décembre 2024 à 20.067.934 DT contre 17.854.142 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
Capital social	847 710	847 710
Total des Capital	847 710	847 710
Réserves légales	84 771	84 771
Réserves ordinaires (M1)	23 742 096	23 954 023
Réserves pour réinvestissements exonérés	726 958	726 958
Réserves spéciales de réévaluation	1 904 262	1 904 262
Total des Réserves	26 458 086	26 670 013
Primes d'émission	321	321
Subventions d'investissement	46 580	54 636
Total des Autres capitaux propres	46 901	54 957
Résultats reportés	-9 624 410	-4 532 283
Amortissements différés	-94 128	-9 105 203
Total des Résultats reportés	-9 718 538	-13 637 486
Capitaux propres avant résultat	17 634 159	13 935 195
Résultat de la période	2 433 776	3 918 947
Capitaux propres avant affectation	20 067 934	17 854 142

M1: Les fonds propres disponibles au 31/12/2024 (le solde restant des réserves ordinaires des exercices 2013 et antérieurs) tel que prévu par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance n° 2013-54 du 30/12/2013 sont de 23.742.096 dinars et figurent au niveau du compte « Réserves ordinaires ».

4.9 Emprunts

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2024 à 19.826.739 DT contre 20.169.936 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Emprunts bancaires	19 820 523	20 146 485
•	Emprunts Leasing	6 217	23 451
	Total des Emprunts	19 826 739	20 169 936

4.10 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2024 à 1.396.978 DT contre 851.633 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Dette fiscale à moyen terme	1 396 978	851 633
	Total des Autres passifs non courants	1 396 978	851 633

4.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2024 à 4.757.133 DT contre 5.140.627 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Fournisseurs d'exploitation	2 668 024	3 161 354
•	Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	950 407	185 587
•	Fournisseurs, factures non parvenues	27 456	46 841
•	Fournisseur d'immobilisation	318 612	977 351
•	Fournisseur d'immobilisation, retenue de garanti	75 146	75 146
•	Fournisseur d'immobilisation, effet à payer	717 488	694 347
	Total des Fournisseurs	4 757 133	5 140 627

4.12 <u>Autres passifs courants</u>

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2024 à 3.580.763 DT contre 2.695.937 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Clients, avances & acomptes	724 765	24 646
•	Personnel, rémunérations dues	273 532	246 579
•	Etat, impôts à payer	146 281	400
•	Actionnaires, dividendes à payer	222 935	195 592
•	Sécurité sociale	491 356	393 132
•	Créditeurs divers	9 633	6 732
•	Charges à payer	1 712 260	1 828 856
	Total des Autres passifs courants	3 580 763	2 695 937

4.13 Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2024 à 8.064.802 DT contre 8.533.923 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Échéances à moins d'un an sur emprunt Bancaire	2 825 962	1 407 091
•	Échéances à moins d'un an sur emprunt Leasing	17 234	15 298
•	Échéances échues impayées	558 628	0
•	Intérêts courus non échus sur emprunts	262 978	211 534
•	Crédit de gestion	4 400 000	6 900 000
	Total des Autres passifs financiers	8 064 802	8 533 923

4.14 Concours bancaires

Le solde des concours bancaires s'élève au 31 décembre 2024 à 3.971.583 DT contre 3.594.103 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Découverts bancaires	3 971 583	3 594 103
	Total des Concours bancaires	3 971 583	3 594 103

5. Notes sur l'état de résultat

5.1 Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2024 à 32.582.275 DT contre 25.188.345 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
Hébergement	26 531 176	19 693 490
• Restauration	5 546 482	4 874 697
 Boissons 	70 112	40 458
 Divers services hôteliers 	57 407	189 055
• Produits de la location	317 189	341 979
• Commissions de change	59 909	48 666
Total des Revenus	32 582 275	25 188 345

5.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation présentent au 31 décembre 2024 un solde de 9.424 DT contre 3.229 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Divers produits ordinaires	5 917	3 229
•	Reprise sur provision	3 507	0
	Total des Autres produits d'exploitation	9 424	3 229

5.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés présentent au 31 décembre 2024 un solde de 9.090.272 DT contre 7.155.393 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
• Denrées alimentaires	6 404 867	4 814 444
 Boissons 	1 606 858	1 362 663
• Produits de Nettoyage	884 716	838 342
• Produits d'accueil	113 205	42 265
• Emballages	32 993	2 652
• Fournitures de bureau	50 713	104 030
• R.R.R. obtenus sur achats	-3 079	-9 004
Total des Achats d'approvisionnements		
consommés	9 090 272	7 155 393

5.4 Achats non stockés de fournitures

Les achats non stockés de fournitures présentent au 31 décembre 2024 un solde de 2.702.739 DT contre 2.163.970 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
• Electricité	1 229 376	1 104 766
• Eau	337 534	214 114
• Gaz	468 152	320 476
 Carburants 	13 352	30 747
• Fournitures & consommables d'entretien	679 075	570 379
 Autres achats non stockés 	16 205	2 110
 Transfert de charges 	-40 955	-78 622
Total des Achats non stockés de fournitures	2 702 739	2 163 970

5.5 Charges de personnel

Les charges de personnel présentent au 31 décembre 2024 un solde de 7.888.556 DT contre 6.271.263 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
• Salaires et compléments de salaires	5 894 859	4 879 949
 Cotisations sociales légales 	1 053 093	858 906
 Rémunérations des administrateurs 	607 517	273 411
• Vêtements de travail	112 767	104 849
 Autres charges de personnel 	231 814	162 539
Transfert de charges	-11 494	-8 391
Total des Charges de personnel	7 888 556	6 271 263

5.6 <u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>

Les dotations aux amortissements et aux provisions présentent au 31 décembre 2024 un solde de 2.817.161 DT contre 1.846.744 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Dotation aux Amort. des Imm. Corp. & Incorp.	2 450 724	2 073 033
•	Dotation aux Prov. pour créances douteuses	366 437	62 364
•	Reprise sur provisions pour risques et charges	0	-288 653
	Total des Dotation aux Amort. & Prov.	2 817 161	1 846 744

5.7 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation présentent au 31 décembre 2024 un solde de 4.385.255 DT contre 3.895.132 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
Services extérieurs et sous-traitance générale	399 312	504 473
Entretien & réparation	581 175	520 758
Primes d'assurance	72 033	77 326
Autres services extérieurs	246 063	246 138
Personnel extérieur à l'entreprise	9 831	0
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	347 386	297 513
Publicité - publications - relations publiques	114 215	127 639
Dons & subventions	30 830	9 300
Transports	43 860	56 624
Missions - Réceptions - Voyages & Déplacements	123 763	76 426
Frais postaux et de télécommunications	89 205	111 848
Services bancaires et financiers	329 754	430 696
Jetons de présence	21 000	13 125
Droits, impôts & taxes	1 017 896	684 217
Commission gestionnaire	958 932	739 049
Total des Autres charges d'exploitation	4 385 255	3 895 132

5.8 Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent au 31 décembre 2024 un solde de 3.022.836 DT contre 3.102.136 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
Intérêts des emprunts	2 972 851	2 868 869
Intérêts des comptes courants débiteurs	306 519	411 216
Pertes de change	65 864	85 064
Intérêts des comptes courants créditeurs	-171	-94
Gains de change	-322 228	-262 919
Total des Charges financières nettes	3 022 836	3 102 136

5.9 Revenus des placements

Les revenus des placements présentent au 31 décembre 2024 un solde de 596.948 DT contre un solde de 460.222 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Jetons de présence	9 000	12 000
•	Produits des participations	587 948	448 222
	Total des Revenus des placements	596 948	460 222

5.10 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent au 31 décembre 2024 un solde de 113.181 DT contre 2.908.519 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Autres gains sur éléments non récurrents	104 685	450
•	Gains nets sur cession d'Immo.	0	2 900 013
•	Autres produits divers ordinaires	440	0
•	Q-P Subv. Invst. inscrites en résultat	8 056	8 056
	Total des Autres gains ordinaires	113 181	2 908 519

5.11 <u>Autres pertes ordinaires</u>

Les autres pertes ordinaires présentent au 31 décembre 2024 un solde de 229.829 DT contre 151.553 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Pertes sur créances irrécouvrables	4 799	26 453
•	Pertes sur exercices antérieurs	0	131
•	Autres pertes ordinaires	-2 329	-3 012
•	Pénalités et amendes	227 358	127 981
	Total des Autres pertes ordinaires	229 829	151 553

5.12 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 décembre 2024 à 585.123 DT contre 54.777 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Impôt sur les sociétés	585 123	54 777
	Total des Impôt sur les sociétés	585 123	54 777

5.13 Contributions au profit de l'Etat

Les contributions au profit de l'Etat s'élèvent au 31 décembre 2024 à 146.281 DT contre 400 DT au 31 Décembre 2023 et se détaille comme suit :

	Désignation	Déc. 24	Déc. 23
•	Contribution sociale de solidarité	87 768	400
•	Contribution conjoncturelle au profit du budget	58 513	0
	Total des contributions au profit de l'Etat	146 281	400

6. Notes sur l'Etat des flux de Trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

• Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux liés à l'exploitation ont dégagé un excédent de 4 .815 450 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, les dividendes encaissés et la quote-part des subventions d'investissement.

• Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux liés à l'investissement ont dégagé un déficit de 4.132.884 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 4 720 832 DT;
- Encaissements des produits des participations (dividendes) pour 587.948 DT.

Flux de trésorerie liés au financement

Les flux liés au financement ont dégagé un déficit de 1.210.601 DT et se détaillent comme suit :

- Dividendes et autres distributions pour -184.585 DT;
- Encaissements provenant des emprunts pour 2.500.000 DT;
- Remboursements d'emprunts bancaires pour -1.026.016 DT;
- Encaissements des moyens de financements à CT pour 18.000.000 DT; et
- Remboursement des moyens de financement à CT pour -20.500.000 dinars.

7. Note sur les parties liées

Les opérations avec les parties liées courant l'exercice 2024 ont porté sur :

- La refacturation d'une quote-part de frais de personnel en commun au CNP pour 13.677 DT TTC.
- La facturation des prestations d'hébergement au CNP pour 16.431 DT TTC.
- L'achat de sacs et sachets auprès du CNP pour 1.886 DT TTC.

Par ailleurs, les soldes des comptes avec les parties liées se présentent comme suit au 31/12/2024 :

Sociétés	Soldes Clients	Soldes Fournisseurs
HOTEL SALEM	23.630	- 11.617
HOTEL MARHABA BEACH	4.788	- 3.709
HOTEL TEJ MARHABA	0	- 6.177
MARHABA PALACE	0	-6.923
COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE	327.156	-329.860

8. Soldes intermédiaires de gestion

Produits	2024	2023	Charges	2024	2023	Soldes intermédiaires	31/12/2024	31/12/2023	
Revenus	32 582 275	25 188 345	Achats consommés	11 793 011	9 319 363	Marga gammarajala	20 709 699	15 872 210	
Autres produits d'exploitation	9 424	3 229	Achats consonnies	11 /95 011	9 319 303	Marge commerciale	20 798 688	15 6/2 210	
Total	32 591 699	25 191 574	Total	11 793 011	9 319 363	Total	20 798 688	15 872 210	
Production de l'exercice	0		Autus chance ortames	3 367 359	3 210 916				
Marge commerciale	20 798 688	15 872 210	Autres charges externes	3 30/ 339	3 210 910	Valeur ajoutée brute	17 431 329	12 661 295	
Total	20 798 688	15 872 210	Total	3 367 359	3 210 916				
Valeur ajoutée brute	17 431 329	12 661 295	Impôts, taxes et versements assimilés	1 017 896	684 217	Evolute hour devaloitation (EDE) ou			
Subventions d'exploitation	0		Charges de personnel	7 888 556	6 271 263	Excédent brut d'exploitation (EBE) ou insuffisance brute d'exploitation (IBE)	8 524 877 5 70	8 524 877 5 7	5 705 815
Total	17 431 329	12 661 295	Total	8 906 452	6 955 480	insumsance of the desploitation (IBE)			
Excédent brut d'exploitation	8 524 877	5 705 815	Ou insuffisance brute d'exploitation	0	0				
Reprises des amortissements et provisions	0		Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 817 161	1 846 744				
Produits financiers	596 948	460 222	Charges financières	3 022 836	3 102 136	Décember des estimités endimeires en le immête			
Autres produits ordinaires	113 181	2 908 519	Autres charges ordinaires	229 829	151 553	Résultat des activités ordinaires après impôts	2 433 776	3 918 947	
			Impôts sur les bénéfices	585 123	54 777	(bénéfice ou perte)			
			Contribution au profit de l'Etat	146 281	400				
Total	9 235 006	9 074 557	Total	6 801 230	5 155 610				
Résultat positif des activités ordinaires	2 433 776	3 918 947	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0				
Gains extraordinaires	0		Pertes extraordinaires	0	0	Résultat net de l'exercice après modification	2 433 776	2 010 047	
Effet positif des modifications comptables	0		Effet négatif des modifications comptables	0	0	0 comptable (bénéfice ou perte)		776 3 918 947	
Total	2 433 776	3 918 947	Total	0	0				

9. Engagements hors bilan

• Engagements de garanties et de sûretés

Les engagements donnés au profit des banques en garantie de remboursement du principal des emprunts, intérêts et toutes autres charges sont :

Sureté	Au profit de	En couverture de
Une hypothèque sur TF N°106037 Sousse	ATB	Un crédit bancaire de 3.150.000
et un nantissement sur les éléments		dinars
corporels et incorporels		
Une hypothèque sur TF N°106037 Sousse	ATB	Un crédit bancaire de 350.000
et un nantissement sur les éléments		dinars
corporels et incorporels		
Une hypothèque sur TF N°106037 Sousse	BIAT	Un crédit bancaire de 2 500.000
et un nantissement sur les éléments		dinars
corporels et incorporels		
Une hypothèque sur TF N°106037 Sousse	BIAT	Un crédit consolidé de 11 500.00
et un nantissement sur les éléments		dinars
corporels et incorporels		
Une hypothèque sur TF N°106037 Sousse	STB	Un crédit consolidé de 4 863.110
et TF N°153600 et un nantissement sur les		dinars
éléments corporels et incorporels		

10. Evènement post -clôture de l'exercice 2024

En date du 7 janvier 2025, La S.H.T.B MARHABA a conclu une conciliation totale avec l'administration fiscale. Il en découle :

- a. Une pénalité fiscale administrative de 5.302 dinars,
- b. Un report d'impôt sur les sociétés au 31/12/2021 de 822.265 dinars,
- c. Un report de TVA au 31/12/2021 de 2.857.809 dinars,
- d. Des pertes reportées et des amortissements différés au 31/12/2021 de 11.522.277 dinars.

Sté Conseil et Audit

Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'OECT 35, avenue Alain Savary, 1002 Tunis

Excellence d'expertise comptable

Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'OECT Imm Badr Khezama Sousse e-mail: infos.2ec@gmail.com

Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers clos au 31 décembre 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE TOURISTIQUE & BALNÉAIRE MARHABA,

Rapport sur l'audit des états financiers

I. Opinion:

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la *SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE TOURISTIQUE & BALNÉAIRE MARHABA* qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 61.665.933^{DT} et des capitaux propres de 20.067.934^{DT} y compris le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 2.433.776 ^{DT}.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la *SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE TOURISTIQUE & BALNÉAIRE MARHABA* au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

II. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

III. Rapport du conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les

états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

IV. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

V. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y
 compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers
 représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une
 image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

I. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

II. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 juin 2025

Les commissaires aux comptes

Sté Conseil et Audit Société Inscrite au tableau de l'OECT Excellence d'expertise comptable Société Inscrite au tableau de l'OECT

Abdelaziz KRAMTI Anis MECHMECH

Sté Conseil et Audit

Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'OECT 35, avenue Alain Savary, 1002 Tunis

Excellence d'expertise comptable

Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'OECT Imm Badr Khezama Sousse

e-mail: infos.2ec@gmail.com

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues aux articles 200 et suivants & 475 du code des sociétés commerciales

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE TOURISTIQUE & BALNÉAIRE MARHABA,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle des telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2024

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- 1- La location des terrains de tennis à la société PADEL KG Center pour un loyer annuel de 36.000 dinars HTVA. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 10 mai 2024.
- 2- La location d'un bureau à usage administratif à la société PADEL KG Center pour un loyer annuel de 1.200 dinars HTVA. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 10 mai 2024.
- 3- Un crédit à moyen terme de 2.500.000 auprès de la BIAT au taux de TMM+2.25 remboursable sur sept ans. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels. Ce crédit a été autorisé par le conseil d'administration du 25 décembre 2023.
- 4- Un crédit de compagne obtenu auprès de la BIAT pour un montant de 1.000.000 de dinars sur 5 mois au taux d'intérêt de TMM+2.5%.
- 5- Un emprunt sous forme de billets de trésorerie auprès de la société Marhaba Ressorts Holding pour un montant de 300 000 dinars au taux de 8% l'an sur une période de 50 jours.
- 6- La refacturation d'une quote-part des frais de personnel en commun au Comptoir National du Plastique pour 13.677 dinars TTC.

- 7- La prestation des services d'hébergement au Comptoir National du Plastique pour 16.431 dinars TTC.
- 8- L'achat des divers articles auprès du Comptoir National du Plastique pour 1.886 dinars TTC.

Les conventions et les opérations N°4 à N°8 ont été autorisées par le conseil d'administration du 28 juin 2025.

B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont voici les principaux volumes réalisés :

- 1- Un contrat de gestion pour compte avec la société BARCELO GESTION HOTELERA. Ce contrat, concernant l'unité MARHABA, a pris effet à partir du 1^{er} novembre 2019.
- 2- Un emprunt sous forme de billet de trésorerie auprès du Comptoir National du Plastique pour un montant de 300.000 dinars au taux de 8%.
- 3- Un emprunt sous forme de billet de trésorerie auprès de la Société Avicole du Sahel pour un montant de 1.600.000 dinars au taux de TMM+1,5%.
- 4- Un emprunt sous forme de billet de trésorerie auprès l'Immobilière de la Société Avicole du Sahel pour un montant de 2.500.000 dinars au taux de TMM+1,5%.
- 5- Un crédit bancaire de 3.150.000 dinars auprès de la ATB. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels.
- 6- Un crédit bancaire à court terme de 300.000 dinars auprès de la ATB sous forme de facilité de caisse.
- 7- Un crédit bancaire COVID de 1.750.000 dinars auprès de la STB. Ce crédit est couvert par une garantie SOTUGAR.
- 8- Un crédit à moyen terme de 350.000 dinars auprès de l'ATB. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur titre foncier N°106037 sis à Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels.
- 9- Un crédit de consolidation de 4.863.110 dinars auprès de la STB. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur TF N° 106037 Sousse, TF N°153600 et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels.
- 10- Une consolidation des anciens crédits à moyen terme auprès de la BIAT pour un montant de 11.500.000 dinars au taux de TMM +2,25 sur 10 ans. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur titre foncier N°106037 Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels.
- 11- Un crédit à moyen terme de 800.000 auprès de l'ATB au taux de TMM+2,5 sur 10 ans. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur titre foncier N°106037 Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels.

Ces contrats et conventions ont été approuvés par les assemblées générales ordinaires statuant sur les exercices 2023 et antérieurs.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et sont définis comme suit :

- 1- La rémunération des membres du conseil d'administration, déterminées par le conseil d'administration et soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, sont de 21.000 dinars en 2024.
- 2- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 10 mai 2024. Elle est composée d'un salaire annuel brut de 271.147 dinars payable sur 12 mensualités et d'une rémunération annuelle variable nette d'impôt au taux de 1,5% de l'excèdent brut d'exploitation. Elle est de 85.500 dinars au titre de l'exercice 2023 (servie en 2024).
- 3- La rémunération du Directeur Général-Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 10 mai 2024. Elle est composée d'un salaire annuel brut de 155.158 dinars payable sur 12 mensualités et d'une rémunération annuelle variable nette d'impôt au taux de 0,5% de l'excèdent brut d'exploitation. Elle est de 28.500 dinars au titre de l'exercice 2023 (servie en 2024).
- 4- Le Président Directeur Général et le Directeur Général-Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 juin 2025

Les commissaires aux comptes

Sté Conseil et Audit Société Inscrite au tableau de l'OECT Excellence d'expertise comptable Société Inscrite au tableau de l'OECT

Abdelaziz KRAMTI Anis MECHMECH